



Le secteur agricole et ses activités annexes se caractérisent par des entreprises de petites tailles, une main-d'œuvre très faiblement qualifiée, des activités souvent saisonnières (notamment la filière végétale : viticulture, maraîchage, horticulture,...) et des difficultés économiques récurrentes.

L'opération vise à favoriser l'accès à la qualification pour les salariés en poste et les anciens titulaires d'un CDD dans ces différents secteurs par la mobilisation de mesures spécifiques (bilan de compétence, congés individuel de formation,...).

Publics concernés : 380 personnes dont :

- 190 femmes et 190 hommes
- 310 salariés et 70 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ou non
- 304 personnes relevant des CSP d'ouvriers et employés.

Résultats attendus :

- 160 bilans de compétence dont 150 sans abandon
- 140 congés individuels de formation dont 112 (80%) avec obtention de la qualification visée
- actions d'accompagnement (adaptation au poste de travail, aide au maintien dans l'emploi, développement des compétences) à hauteur de 20% des salariés pour chacune des catégories socio-professionnelles (ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, cadres).



Intérêts / Plus-value du FSE-DIRECCTE

Financer davantage d'actions en direction des publics d'ouvriers et d'employés, 50 bilans de compétence supplémentaires, 20 congés individuels de formation et 40 actions de perfectionnement.

Financement : 1 348 000 € dont 674 000 € de FSE (50%)

Durée : 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019 (36 mois)

Lieu : Pays de la Loire